

GuingampMag

n°37 / JUILLET 2017

le Magazine d'actualités de Guingamp
Kelaouenn Keleier Gwengamp



Infos ville : Création d'un espace tertiaire au Vally



Du 13 juillet au 20 août :
un été "made in Guingamp"



Évènement à Roudourou-Gourland
le 7 octobre



Infos ville :
Valorisation des ponts
de franchissement
de la rivière



Action municipale :
conseils municipaux
des 15 mai et 3 juillet



C'EST LE MOMENT DE PASSER À L'HYBRIDE TOYOTA !

DU 23 JUIN AU 23 AOUT 2017
JUSQU'À

5000€

D'ÉCONOMIE* SUR L'ACHAT D'UNE TOYOTA HYBRIDE
POUR LA REPRISE D'UN VÉHICULE DE PLUS DE 8 ANS.

RAV4 NOUVELLE VARIS AURIS PRIUS TOYOTA C-HR

ET VOUS, QUELLE SERA LA VÔTRE ? **VENEZ LES ESSAYER DANS NOTRE CENTRE D'ESSAIS HYBRIDE**

Consommations mixtes (L/100 km) et émissions de CO2 (g/km) : RAV4 HYBRIDE : de 4,9 à 5,1 et de 51 à 118 (R), VARIS HYBRIDE : de 3,3 à 3,6 et de 75 à 82 (A), AURIS HYBRIDE : de 3,5 à 3,9 et de 79 à 91 (A), PRIUS : de 3,8 à 5,3 et de 79 à 78 (AL), TOYOTA C-HR HYBRIDE : de 3,8 à 3,9 et de 68 à 87 (AL). Données homologuées (C2).

TOYOTA HYBRID

Rizzon Automobiles **PLERIN - ZA EUROPARC**
La Ville-Huet (sortie les Rouaires)
02 96 52 24 24

PABU-GUINGAMP
S, rue de la St-Loup
02 96 40 00 40

LANNION
Rond-point St-Marc - Rte de Perros
02 96 14 14 28

Prix le plus bas

500 PRODUITS DE GRANDES MARQUES

Carrefour vous rembourse 2 fois la différence si vous trouvez moins cher ailleurs*.

QUAND ON AIME, ON NE COMPTE PAS, SURTOUT AU PRIX LE PLUS BAS.

*L'engagement vis-à-vis des magasins concurrents (hors grandes surfaces, soldes et vente à distance) situés à moins de 15 km de nos magasins (France Métropolitaine). La demande doit porter sur des produits identiques (hors promotion) sous 15 jours après achat. LISTE DES PRODUITS, MODALITÉS COMPLÈTES ET MAGASINS PARTICIPANTS SUR CARREFOUR.FR

Drive Pharmacie Location Presse Distributeur automatique

Coiffeur Carrefour Banque et Assurances Retrait colis Spectacles

GUINGAMP
Rond point Kennedy - 22200 GRACES GUINGAMP
Tél. : 02.96.44.89.79
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 20h, le vendredi de 9h à 20h30 et le samedi de 9h à 20h.

Carrefour j'optimisme

Sommaire

Infos ville 4

Dossier : **Construire ensemble** 10

Action municipale : Conseils municipaux des 15 mai et 3 juillet 14

Solidarité 16

Expressions 17

Agenda 18



Édito/Pennad-stur

*Enchanter la ville, pour renforcer notre attractivité ;
S'employer pour capter des financements ;
Savourer un été aux multiples propositions.*

Des berges du Trieux, au château de Pierre 2, de la prison à l'aménagement des anciens garages Renault en espace de stationnement, des propositions festives avec les jeud'his et la Saint-Loup au fleurissement de la ville, de la nouvelle passerelle à la réhabilitation de l'ancien Bagad, nous mettons tout en œuvre pour que notre ville de Guingamp puisse révéler au mieux ce formidable patrimoine, cette qualité de vie Guingampaise.

Ré-enchanter la ville, c'est conforter son attractivité. Ré-enchanter la ville, c'est conforter ses commerces, parce que venir consommer à Guingamp, c'est venir consommer dans un environnement différent, dans un environnement de qualité avec des commerçants indépendants et proches de vous. Ré-enchanter la ville, c'est donner une place plus importante à l'enfant et aux jeux qu'on lui propose.

L'ensemble de ces travaux que nous réalisons, nous l'avons fait sans recourir à quelque hausse de l'imposition, et ce, alors que de nombreuses villes en France ont recouru à cet exercice. Lors de notre dernier conseil municipal, nous avons pour la première fois recouru à l'emprunt. Cela fait trois ans que nous avons pu désendetter la ville, en trouvant des mesures d'économie, en autofinançant les travaux, en vendant le patrimoine qui n'avait pas de fonction utile pour la collectivité, en allant chercher des financements (+ de 750 000 € pour cette seule année 2017). Cet exercice qui peut paraître simple est pourtant un engagement quotidien, en essayant au mieux d'appréhender les différentes opportunités pour notre ville de Guingamp.

Enfin je ne pouvais pas terminer ces quelques mots sans vous parler de l'été à Guingamp, nombre d'activités vous seront encore proposées cette année, feu d'artifice et bal le 13 juillet, des offres de spectacles tous les jeudis du mois de juillet, une nouvelle saison de L1 en football, un festival de la Saint-loup. Un cœur de ville comme Guingamp, c'est aussi et surtout les événements qui s'y déroulent et qui renforcent notre attractivité.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous un bel été.

Construisons l'avenir !
Votre maire, Philippe Le Goff

La traduction de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la ville : www.ville-guingamp.fr

Arrêt sur image



Yannick Kerlogot a été élu député de la 4^{ème} circonscription des Côtes d'Armor le 18 juin 2017 avec 50.5% des suffrages (18 053 voix) face à Annie Le Houérou (17 705 voix)



Le 2 juillet : inauguration de l'arrivée de la LGV reliant Guingamp et Paris en 2h34 !



Le 6 juillet : départ en retraite d'Alain Hélar, responsable du service espaces verts et de Gilles Le Pezron, agent au service cimetières

Infos ville/Keleier kêr

Travaux

Création d'un espace tertiaire sur la place du Petit Vally

Ce bâtiment qui accueillait les répétitions du Bagad Gwengamp est désaffecté depuis la construction d'un nouveau bâtiment dédié en 2000 situé près du centre technique municipal à Traou Maudez à St-Agathon.



Déjà peu confortable lors de son occupation par les musiciens du bagad, ce bâtiment s'est peu à peu dégradé au fil des ans. Lors de l'opération de rénovation du site du château de Pierre II et de l'aménagement de l'entrée de ville, la ville a engagé une réflexion sur ce bâtiment : démolition, rénovation, vente ?

Un peu d'histoire

Ce bâtiment a été construit en 1902 pour abriter dans un premier temps le matériel de la ville puis celui des pompiers. Il aurait été construit avec les matériaux de récupération provenant de la démolition des anciennes halles du centre-ville démolies en 1758 (deux portes en anse de panier et une fenêtre haute en arc plein cintre notamment). D'anciennes cartes postales représentant le marché aux cochons sur cette place du même nom pendant la première moitié du XX^{ème} siècle témoignent de cette implantation ancienne.

Une étude

Afin d'alimenter la réflexion, une pré-étude a été demandée au CAUE22, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement. Cette étude, validée par l'Architecte des Bâtiments de France, a démontré l'intérêt patrimonial et architectural de ce bâtiment qui présente, en outre, un volume intérieur très intéressant avec un grand espace possible en rez de chaussée et en étage. Sa position face au château lui permet en plus de bénéficier d'un espace extérieur protégé et d'une situation très intéressante : proximité du centre-ville et de nombreux monuments historiques et stationnement.

La possibilité d'une démolition de ce bâtiment a très rapidement été écartée par l'Architecte des Bâtiments de France.

La ville s'est ensuite interrogée sur son devenir : vente ou rénovation. Il a été décidé de conserver ce bâtiment dans le patrimoine de la ville et d'en assurer la rénovation afin d'y créer un espace à vocation tertiaire.

Une consultation a été lancée pour retenir un architecte et l'agence Gabrielle de Guingamp a été retenue. Charles Geffroy, architecte, a ainsi travaillé en étroite collaboration avec les élus et l'Architecte des Bâtiments de France. Il a proposé un magnifique projet qui participe à la valorisation du site du château de Pierre II et permettra de proposer un espace tertiaire de qualité à des acteurs économiques concourant ainsi à la revitalisation et à l'animation du centre-ville.

Calendrier : le permis de construire pourrait être accordé en octobre et les travaux devraient commencer en janvier 2018 pour une livraison en juin 2018.

Prairie de Traouzac'h : amélioration des cheminements piétons

Dans le cadre de l'amélioration des liaisons piétonnes dans la ville, la prairie de Traouzac'h va être réaménagée afin de conforter cette voie de liaison entre les quartiers ouest de la ville et le centre-ville.

Le dessin des allées va être modifié et le revêtement actuellement peu praticable en période pluvieuse va être remplacé par un béton balayé accessible par tous les temps.

Création d'un nouveau parking à Saint-Sauveur

À l'autre extrémité de la ville, la démolition d'une partie de l'ex garage Renault va, dès cet automne, modifier le paysage urbain.

Le bâtiment qui abritait l'atelier de pièces détachées du garage Renault et contigu au magasin de décoration situé place Saint Sauveur va, en effet, être démoli dès le mois de septembre pour laisser la place à un nouvel espace de stationnement qui permettra également la mise en valeur des remparts. Un mur de rempart d'une longueur de 32 m s'inscrit en effet dans la continuité de la tour Saint-Sauveur et va être rendu visible, donnant ainsi à voir l'écriture de l'ancienne enceinte fortifiée de Guingamp. La tour Saint-Sauveur devenue propriété de la ville fera, quant à elle, prochainement l'objet d'une consolidation.

27 nouvelles places de stationnement vont ainsi être créées à proximité immédiate du centre-ville. L'aménagement va également permettre la sécurisation du cheminement des piétons et une meilleure ouverture visuelle pour l'accès au centre-ville par la rue du Cosquer.

Là aussi, un projet qui s'inscrit dans le programme d'actions pour une meilleure attractivité du centre-ville.



Valorisation des ponts de franchissement de la rivière

Après le pont Saint-Sébastien, c'est au tour du pont Kennedy de s'offrir une belle cure de jouvence qui sera suivi par le pont Mendès-France

Après un mois de travaux, le pont Saint-Sébastien a rouvert à la circulation le 26 mai. La chaussée a été entièrement pavée et mise à un seul niveau pour tous les usagers. Des potelets ont été installés afin de sécuriser les deux cheminements piétons de part et d'autre dont un permet la circulation des personnes à mobilité réduite. Impossible pour deux véhicules de se croiser sur le pont, ce qui oblige les automobilistes à ralentir et respecter la vitesse limitée à 25 km/heure. Des adaptations ont été apportées afin de permettre le passage du car scolaire, en collaboration avec le transporteur.



Depuis le 12 juin, c'est au tour du pont Kennedy d'être fermé à la circulation.

Les travaux concernent l'aménagement de deux points de vue au bord du Trieux, de chaque côté du pont, ainsi que la réalisation d'un dos-d'âne en pavés, à l'instar du pont Saint-Sébastien, là aussi pour ralentir la vitesse des automobilistes mais aussi pour signaler l'entrée dans le centre-ville.

Ces travaux ont entraîné quelques perturbations dans la circulation car l'avenue Kennedy est un axe important et très fréquenté. La fin des travaux est prévue pour le 28 juillet au plus tard.

Le pont Mendès-France (entre le magasin Point Vert et le stade du Roudourou) se verra doter d'un belvédère donnant à découvrir la rivière, concourant ainsi à la mise en valeur du cheminement sur les berges du Trieux.

Ces travaux représentent un montant total de 222 205 € HT et avaient été retenus au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour un montant de subvention de 80 000 €.



À l'étude

Réflexion en cours pour l'aménagement du carrefour de Rustang

Une étude a été confiée à Mme Florence Devernay, architecte, pour réfléchir à un aménagement du carrefour de Rustang et à la mise en valeur de la prairie humide située entre le parking et le cheminement sur les berges du Trieux.

Pourquoi cette réflexion ? Parce que le carrefour de Rustang est en fait une introduction à l'entrée dans le centre-ville. C'est un carrefour qui accueille une circulation importante actuellement gérée par des feux tricolores. C'est, en fait, un espace urbain peu qualitatif qui correspond à des pratiques d'aménagement urbain datant des années 70. Du fait du caractère très routier de l'aménagement, la place du piéton n'est pas évidente et est même, à un endroit, peu sécurisée en raison de l'absence de trottoir au niveau d'une maison qui n'est pas à l'alignement mais qui ne peut être démolie en raison de sa qualité architecturale. Cet endroit est pourtant très fréquenté par les piétons car situé à proximité immédiate du centre commercial Leclerc et de la zone commerciale de Cadolan qui accueille plusieurs commerces de bouche.

Sans bouleversements majeurs, il convient de réorganiser l'espace pour le rendre plus qualitatif et plus adapté pour les cheminements piétons. Le parking sera bien entendu conservé car il dessert des commerces de proximité.

Un cheminement et une plate-forme seront aménagés dans la prairie humide située en contrebas du parking afin de "donner à voir" cet espace naturel exceptionnel en ville. Les travaux sont prévus en 2018.

Début des travaux de la passerelle dernière semaine d'août

Les travaux pour la construction d'une nouvelle passerelle sur le Trieux ont été déclarés d'utilité publique et autorisés par deux arrêtés préfectoraux. Les travaux vont ainsi pouvoir commencer dès fin août et se dérouleront, conformément à l'arrêté, de la façon suivante :

- mise en place d'un batardeau à l'amont et à l'aval de la zone de travaux, l'écoulement sera concentré dans le bras gauche de l'île Saint Michel ;
- réalisation d'une pêche de sauvegarde dans la partie asséchée ;
- balisage des secteurs sensibles et délimitation du cheminement préférentiel des engins ;
- apport de matériaux exogènes limité et pose préalable d'un film géotextile afin de faciliter leur retrait ;
- réalisation des travaux de la passerelle ;
- dépose des remblais et des géotextiles, nettoyage et remise en état si nécessaire du substrat d'origine ou équivalent de fond du lit du cours d'eau avec une attention particulière aux zones de radier ;
- reprofilage des berges si nécessaire ;
- enlèvement du batardeau aval puis amont.

L'assèchement de la zone de travaux sera progressif et lent de manière à laisser la possibilité aux poissons de s'échapper.

Les travaux vont durer 3 mois et l'ouverture de la passerelle au public est prévue pour fin novembre/début décembre.

Ces travaux d'un montant de 1 150 672 € sont subventionnés au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour un montant de 458 500 €.



Ligne de Conduite Guingamp

Boîte automatique

Conduite accompagnée
Permis AM (BSR)
Permis à 1 €/jour

Conduite traditionnelle
Permis moto A1, A2 et A
Remise à niveau

Stage de récupération de points

Leçons de 8h à 19h du lundi au samedi

15, rue Saint Nicolas - 22200 GUINGAMP
02 96 54 71 48 - 07 81 07 22 37

BRAVO LES STOCKS

DES ARRIVAGES TOUTES LES SEMAINES

PRODUITS DE GRANDES MARQUES

DES PRIX JAMAIS VUS !!!

Mobilier • Vaisselle • Déco • Livres • Jouets • Hygiène
Vêtements • Alimentaire • Peinture • Literie

Z.C. Langueux - 42 rue Marc Seguin (200 m à droite après Conforama)
TREGUEUX • 02 96 52 54 60

MENUISERIES BOIS - ALU - PVC

LOGISERVICES

TOUTES FERMETURES

DEPANNAGE
OUVERTURE DE PORTES
CLEFS
ORGANISER

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Fenêtres - Volets - Portes - Stores intérieurs/extérieurs
Portes de garage - Portails - Clôtures - Automatisation
Serrurerie - Vitrerie - Grilles - Rideaux
Portes automatiques - Contrôle d'accès - Domotique
Travaux d'intérieur
Salle de bains - Mise aux normes - PMR
Electricité
Cloisons sèches - Isolation - Revêtements sols et murs - Peinture - Parquets

15 rue Paul Sérusier - 22200 GUINGAMP - Tél. : 02 96 43 73 39
www.logiservices-guingamp.com e-mail : logiservices-guingamp@wanadoo.fr

La rentrée SE PRÉPARE MAINTENANT !

0€95

Calendrier polycopié
24 x 32 cm / 96 pages
Grande couverture 300 g
10 couleurs disponibles

36 RUE DE PARIS
22000 SAINT-BRIEUC
Tél. : 02 96 52 47 77 - Fax : 02 96 52 47 78
Email : accueil@a4-burolike.fr
www.a4-burolike.fr

AQUATRE

burolike

HEUX
assurances

courtier en assurances d'entreprises

L'assurance d'être bien conseillé

Immeuble La Vigie - 3, Impasse de la vigie - 35418 Saint Malo Cedex
Tél. 02 99 81 22 52 - Fax 02 99 82 89 58 - contact@heux-assurances.com

LONGEARD
PABU

RGE

INSTALLATION • DÉPANNAGE • PLOMBERIE
SALLES DE BAINS
CHAUFFAGE • RAMONAGE • ENTRETIEN
NOUVELLES ÉNERGIES

PABU / 02 96 44 08 03

Pour communiquer dans le prochain numéro
Octobre - Novembre - Décembre

« **Guingamp Mag** »

contactez

Vincent DENIS

06 08 73 66 15

vincent.denis@ouestexpansion.fr



Enquête

Une enquête pour un projet de mutuelle solidaire

Le pays de Guingamp et Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération ont lancé une enquête afin de connaître les besoins des habitants et leur avis sur la possible mise en place d'une mutuelle solidaire.

Qu'est ce qu'une mutuelle solidaire ? Il s'agit de proposer aux habitants des offres de mutuelles complémentaires à un coût négocié en regroupant le plus grand nombre de personnes intéressées par les tarifs les plus compétitifs auprès des organismes et mutuelles de santé.

En répondant au questionnaire ci-dessous, vous nous permettrez de savoir si un tel dispositif est pertinent sur le territoire.

Votre situation	Âge	Situation professionnelle (salarié public ou privé, retraité, étudiant, demandeur d'emploi, agriculteur, profession libérale...)
Vous-même		
Votre conjoint		

Nombre d'enfant à charge : Commune de résidence :

AVEZ-VOUS DÉJÀ UNE MUTUELLE : oui* non*

Si OUI, s'agit-il :

- D'une mutuelle que vous payez seul(e)*
- D'une mutuelle par vote employeur*
- De la mutuelle de votre conjoint*
- D'une mutuelle payée en partie avec l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS)*
- De la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)*
- Autre (précisez) :

Si NON, pourquoi ?

Je n'en vois pas l'utilité (peu de problème de santé)*
Cela coûte trop cher*
Je n'arrive pas à trouver la mutuelle qui convient à mes besoins*
Les démarches sont complexes*
Autres raisons :

SI LA COLLECTIVITÉ VOUS PROPOSAIT DE BÉNÉFICIER D'UNE MUTUELLE DE GROUPE À UN PRIX AVANTAGEUX NÉGOCIÉ, SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ ? oui* non*

Si OUI, POUR QUI : vous* votre conjoint* vos enfants* : nombre

Si OUI, QUEL MONTANT MAXIMUM accepteriez-vous de dépenser par mois : €/mois

VOS NIVEAUX DE GARANTIE SOUHAITÉS :					
Médecins				Dentaire	
Minimum*	moyen*	maximum*		Minimum*	maximum*
Pharmacie				Optique	
Minimum*	moyen*	maximum*		Minimum*	maximum*
Hospitalisation					
Minimum*	moyen*	maximum*			
Autres (cures thermales, analyses, examens) : précisez					
Minimum*	moyen*	maximum*			

Questionnaire à déposer à l'accueil de la mairie ou par mail à : cls@paysdeguingamp.com

*Rayez les mentions inutiles

De nombreux projets sont actuellement en cours ou à l'étude afin de transformer la ville et la rendre ainsi plus attractive tant pour ses habitants que pour ses usagers et visiteurs. Ces actions (restauration du château, entrées de ville, valorisation des ponts...), portées par la municipalité, sont les plus visibles mais elles sont les composantes d'un programme d'actions global qui intègre plus largement la dimension humaine.



Construire ensemble

Les 1^{ères} assises du sport : moment privilégié de concertation et d'échanges entre les acteurs du monde sportif et les élus

Afin de pouvoir échanger directement avec les acteurs associatifs et économiques du territoire, la Municipalité a souhaité inaugurer une série de rencontres en lançant les 1^{ères} assises du sport.

Coup d'essai réussi pour cette première puisque plus de 30 associations avaient répondu présentes le 20 juin pour discuter du sport à Guingamp...

Une rencontre que l'on peut qualifier d'amicale avec des échanges fructueux et cordiaux et des remarques constructives.

Afin de travailler efficacement, trois ateliers avaient été constitués afin de s'exprimer sur plusieurs points : les équipements, l'accompagnement de la ville, les attentes des associations, la place du handicap, les subventions...

Une mise en commun des réflexions des trois groupes a ensuite été faite avec des remarques et des propositions :

- Tout d'abord, les associations ont salué la réactivité et l'efficacité des agents municipaux en charge de la planification et de l'entretien des équipements.
- Le parc de Kergoz est jugé vieillissant avec des problèmes de températures (froid l'hiver et trop chaud l'été notamment à Escodans).
- Autre inquiétude formulée par les footballeurs : la perte du stade Yves-Jaguin qui avait été prêté par En Avant de Guingamp à la ville pendant un an.
- Enfin, des suggestions concernant la communication, la mutualisation des compétences et des équipements, l'éventualité de l'achat d'un nouveau minibus... ont été formulées.

La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet convivial.

La prochaine étape de cette série d'assises, prévue en octobre, sera consacrée à la culture. Suivront, avant la fin de l'année, les assises de la solidarité.



Un travail avec les commerçants pour imaginer le commerce de demain

Dans un autre registre mais tout aussi réussie, la ville a organisé avec Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération une conférence sur le commerce de demain.

Elle a ainsi invité tous les commerçants de Guingamp à un temps de travail et de réflexion pour imaginer et construire le commerce de demain. David Lestoux, consultant et expert en urbanisme commercial est venu discuter avec les commerçants de l'évolution des modes de consommation, du développement du e-commerce, du recul des hypermarchés et de la nécessité pour les enseignes traditionnelles de se réinventer.

Le modèle classique du commerce est depuis les années 2000, considérablement fragilisé : drive, vente en ligne, offre commerciale supérieure à la demande... L'avenir du commerce territorial passe désormais par une nécessaire différenciation qui passe par 7 défis :

- S'adapter aux nouveaux consommateurs, aux actifs, à la senior économie.
- S'adapter au budget des ménages qui répartissent leurs dépenses différemment (budget équipement de la personne en baisse).
- Enchanter le consommateur, comment faire pour lui donner envie de venir et de revenir.



Emaillé de nombreux exemples de nouvelles façons de faire, cette conférence a été suivie par plus de 35 commerçants et a suscité beaucoup d'intérêt. Là aussi, les échanges ont pu se poursuivre autour d'un buffet offert par la municipalité.

Samedi 7 octobre : une fête construite avec les habitants pour fêter l'achèvement du programme de renouvellement urbain

Le programme de renouvellement urbain a été sous les feux de l'actualité à de nombreuses reprises : déconstruction des bâtiments, constructions neuves, nouveaux aménagements urbains...

On en parle moins aujourd'hui, tous les logements ayant été livrés, et les aménagements urbains presque tous réalisés. Cet important programme s'achèvera cette année avec les derniers aménagements de l'avenue Kennedy, finalisant ainsi la dernière opération de logements à Poincaré.

Ce programme de renouvellement urbain a profondément changé la physionomie de plusieurs quartiers de la ville : Roudourou, Gourland, mais aussi des secteurs ayant reçu des constructions nouvelles (rue Paul Bizos, communes voisines...). C'est une opération d'envergure qui a mobilisé de nombreux partenaires, Guingamp Habitat et la ville pour les opérations de constructions et d'aménagements urbains, (ANRU, Région, Guingamp Communauté, Conseil Départemental...) pour les aspects financiers et modifié le quotidien de nombreux habitants qui ont changé de logements, voire même de quartier. De nombreuses actions ont été menées depuis 2008, date des premières démolitions, pour accompagner les habitants dans ces changements et garder la mémoire de ces quartiers : exposition photographique, livre sur le quartier, livre de cuisine, exposition dessins de Goutal, etc.

La ville en partenariat avec Guingamp Habitat a souhaité proposer aux habitants la construction conjointe d'un événement destiné à fêter la fin de ce programme. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu impliquant des élus, des habitants, des membres du conseil citoyen ou encore de l'association mouv'ensemble.

Le programme s'écrit ainsi peu à peu et prévoit déjà :

Un atelier photographique avec l'association GwinZegal pour la réalisation de trompe l'œil sur le manoir du Roudourou.

PREMIER ATELIER : le jeudi 24 août de 14 à 17h au local mosaïk. Inscriptions avant le 11 août en Mairie.

LE SAMEDI 7 OCTOBRE À PARTIR DE 12h : une journée basée sur le partage de toutes les cultures

Dès 12 h : un grand repas multiculturel proposé au pôle jeunesse : découverte des cuisines mahoraise, bretonne... (sur inscription uniquement).

Dès 14 h :

- Un défilé en costumes traditionnels.
- Des jeux bretons, mahorais, des animations sportives pour tous les âges.
- Des ateliers cirque pour les enfants et leurs parents.
- Des stands de construction de marionnettes, de maquillage pour enfants...

À 17 h : spectacle tous publics.

À 18 h : réception officielle en présence du Maire.

Toutes les suggestions pour cette fête sont encore les bienvenues. Les habitants intéressés peuvent rejoindre le groupe de travail et faire leurs propositions. S'adresser au médiateur social Belkeir Aazi.

La solidarité et la bienveillance entre voisins

Initiée en 2015, l'opération "Voisins bienveillants" compte désormais 6 quartiers, les quartiers de la Madeleine (nouvelles résidences) et de la rue du Général de Sonis ayant rejoint dernièrement le dispositif.

Le but de cette opération ? Élaborer un climat de confiance entre voisins pour tisser des liens, apprendre à mieux se connaître tout en tentant de diminuer, voire de dissuader, avec une vigilance organisée, les actes répréhensibles. Pour chaque quartier, un ou plusieurs référents se déclarent volontaires et sont en lien avec un référent désigné au sein de la gendarmerie avec lequel ils peuvent échanger en cas de doute (véhicule suspect, visites douteuses...).

- Un logo a été créé et un panneau est apposé à l'entrée des quartiers partenaires.
- En faisant attention les uns aux autres, certains problèmes peuvent être évités...

Si vous souhaitez que votre quartier rejoigne ce dispositif, veuillez prendre contact avec Mme Chantal Mancassola, première adjointe porteuse de ce projet (rdv au secrétariat des élus 02 96 40 64 40).



Construire un cadre de vie de qualité respectueux de l'environnement

La loi Labbé contraint les collectivités à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces publics, à compter du 1^{er} janvier 2017.



Mais la ville de Guingamp s'est engagée volontairement dans cette démarche, bien avant cette échéance. Elle s'est dotée des outils nécessaires et a mis en place des traitements différents selon les espaces, répondant ainsi aux critères de la charte régionale "Objectif zéro phyto". Les employés communaux ont adhéré avec motivation et efficacité aux nouvelles méthodes de désherbage dans la ville (voirie, rues, cimetière...), sans l'utilisation de pesticides. La ville a ainsi tout naturellement sollicité le label national "Terre saine" auprès du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Le ministère a vérifié la conformité du dossier présenté par la ville vis-à-vis des critères du label et a décerné le label "Terre saine" à la commune de Guingamp le 12 avril 2017. Un label qui vient récompenser le travail réalisé par les agents du service jardins et la compétence de leur responsable Alain Hélyary en retraite depuis le 1^{er} juillet avec le sentiment du travail accompli.

Alain Hélyary a su faire de cette contrainte du zéro phyto un atout pour embellir notre quotidien et notre cadre de vie, en témoignant cet été les magnifiques massifs fleuris du centre-ville.

Une expérience de la citoyenneté réussie pour le conseil municipal des enfants



Le 16 mai, les 29 nouveaux élus du conseil municipal des enfants ont eu le plaisir d'inaugurer les nouveaux jeux installés dans le jardin public, jeux choisis par leurs prédécesseurs élus en 2016. Un bel exercice de décision prise dans le respect des procédures, tout comme leurs aînés.

Les enfants siégeant en 2016 dans le conseil municipal des enfants ont travaillé dans diverses commissions et ont voulu, entre autres, installer dans le jardin public des jeux correspondant à leur âge en plus de ceux proposés pour les tout-petits. Cette proposition, motivée et explicitée, a été retenue par les « grands » élus guingampais qui ont décidé de réserver un crédit de 60 000 € pour cette opération qui semblait effectivement répondre à un vrai besoin.

Parmi les multiples jeux proposés dans les catalogues donnés aux jeunes élus, leur choix s'est porté sur une araignée de grimpe et une tyrolienne de 25 mètres qui ont été très rapidement prises d'assaut par les enfants, confortant ainsi le bon choix fait par les jeunes élus.

Du 13 juillet au 20 août : un été "made in Guingamp"

Animations de rue gratuites, spectacles gratuits, concerts et spectacles multiples dans le cadre du festival de la danse bretonne et de la Saint-Loup : comme chaque année, la ville se met en mode festif

13 JUILLET > 3 AOÛT les incontournables JEUD'HIS DE GUINGAMP

Jeudi 13 juillet

- Animations de rue dès 15 h (balades à poneys, initiation au tir à l'arc et aux échecs, jeux bretons...).
- À 18h : spectacle avec le duo vocal Krismen et Akel qui explose les clichés sur la culture bretonne et la culture hip-hop et nous inventent un beat breizh survitaminé.
- À 20h30 : bal populaire sur la place du petit Vally et à 23h feu d'artifice.



Jeudi 20 juillet

- Animations de rue dès 15 h (initiation au tir à l'arc, aux échecs, aux arts du cirque, maquillage sur échasses...).
- À 18 h : spectacle de danse "The zen" avec group Berthe. Humour, dérision, énergie et vie des femmes sont au cœur de ce spectacle.

Jeudi 27 juillet

- Animations de rue dès 15 h (initiation au tir à l'arc, aux échecs, descente en rappel de la basilique, atelier jouets buissonniers...).
- À 18 h concert de musique verte avec Jean-Yves Bardoul. Laissez-vous transporter par la musique inattendue de ce luthier des champs qui ravit petits et grands.

Jeudi 3 août

- Animations de rue dès 15 h (initiation au tir à l'arc, aux arts du cirque, atelier jouets buissonniers...).
- À 18 h : bal Trap avec la compagnie Contrebande. On rit, on frémit dans ce bal trap virtuose où la seule prouesse et le plaisir sont dans le viseur. SILENCES Anne Golaz (espace François-Mitterrand).

15 > 20 AOÛT

FESTIVAL DE DANSE BRETONNE et de la SAINT-LOUP

Une édition 2017 éclectique et ouverte où artistes français confirmés ou juste révélés côtoieront la singularité culturelle bretonne.

Mardi 15 août

- À 20h30 : Gwenny.
- À 22 h : concert avec Amir, révélation française de l'année.

Mercredi 16 août

- À 20h30 : Susana Seivane.
- 22 h : Eostiged ar Stangal "didermen".

Jeudi 17 août

- 20h30 : Ronan le Bars Group.
- 22 h : bagad de Lann Bihoué et le cercle du Croisty.

Vendredi 18 août

- 20h30 : Awatinas Bolivie.
- 22 h : Gérard de Palmas.

Samedi 19 août

Challenge de la dérobée, concours "des modes et nous", fest-noz et championnat de danse bretonne "visions d'une danse".

Dimanche 20 août

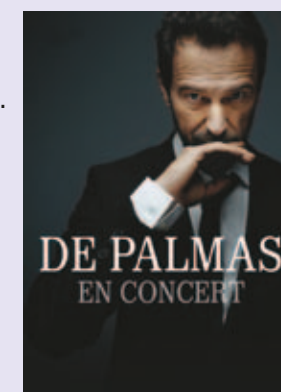
Concours de défilés, de gouren, championnat national de danse bretonne, grande dérobée finale et fest-noz.

Et aussi

Du 1^{er} au 4 août : grand concours de boules bretonnes au parc de Kergoz.

Jusqu'au 26 juillet : exposition "entre terre et mer" à la médiathèque (en extérieur).

Jusqu'au 24 septembre : exposition photographique SILENCES Anne Golaz (espace François-Mitterrand).



Un été pour tous

En plus de cette programmation riche et variée, la ville de Guingamp et le centre social proposent chaque été un programme de sorties et d'animations de proximité afin que chacun puisse sortir, s'amuser, échanger, découvrir...

Des sorties à découvrir en famille

Mercredi 12 juillet : sortie à "la récré des trois curés".

Jeudi 20 juillet : initiation à la pêche à pied, visite des 7 îles à Perros Guirec en vedette avec escale.

Mercredi 9 août : La ferme de Botrai à Saint Trimoël (visite de la ferme et balade en calèche) et visite du château de Bienassis à Erquy "combats de chevaliers en équipe".

Mercredi 16 août : zoo de Trégomeur et plage à Binic.

Samedi 26 août : Armoripark à Bégard.

Participation des familles : adulte : 6€60, enfant de 4 à 14 ans : 3€60 enfant moins de 4 ans : gratuit.

Inscriptions indispensable au centre social avant le 28 juin pour les sorties de juillet et avant le 19 juillet pour les sorties du mois d'août.

Des animations de proximité

Mardi 18 juillet à partir de 12 h : "les pieds dans l'eau" à la plage du Petit Lourdes.

Mercredi 26 juillet 9h-17 h : tournoi de foot et ateliers jeux au terrain de foot du Chêne vert.

Jeudi 3 août : "les Jeud'his de Guingamp".

Mercredi 23 août : journée à la plage.

Mercredi 30 août 14h-17h30 : grand jeu dans la vallée de Cadolan.

Demandez le programme détaillé au CCAS ou au centre social.

Action municipale : conseils municipaux des 15 mai et 3 juillet



La ville optimise son patrimoine immobilier

La ville de Guingamp est propriétaire d'un certain nombre de biens immobiliers dont elle n'a plus l'usage : ancienne école à Sainte-Croix, maison d'habitation à Saint-Sébastien ou encore ancienne ferme à Roudourou.

Plutôt que de garder ses biens dans son patrimoine et de les voir au fil des années se dégrader, la ville a décidé de les mettre en vente :

Après la maison St Sébastien, c'est donc au tour de l'ex école de Sainte-Croix de trouver preneur.

Le conseil municipal a ainsi accepté le 15 mai la vente de ce bâtiment au prix de 61 000 €. Cette ancienne école, fermée depuis de nombreuses années, accueillera bientôt une famille.

Dépendance du manoir de Roudourou, l'ancienne ferme de Roudourou est également en vente au prix de 128 000 € (visite et renseignement auprès des agences La forêt immobilier et Cimm immobilier).

Démolition des bâtiments M et L à la cité de Castel Pic

Le conseil municipal a émis, le 3 juillet, un avis favorable sur le projet de démolition des bâtiments M et L de la cité de Castel Pic, démolition prévue dans le cadre de la vaste opération de réhabilitation de la cité lancée par Guingamp Habitat.

Construite au milieu des années 70, cette cité qui comprend 279 logements présentait un taux de vacance de 20% à la fin des années 2015. Guingamp Habitat a ainsi conçu un plan stratégique global d'intervention reliant la restructuration du quartier au développement de la ville. Ce plan a permis de mettre en évidence les points forts et les faiblesses de la cité et de dégager des enjeux stratégiques. C'est ainsi que le besoin en réhabilitation des bâtiments M et L est apparu excessif au regard du coût (plus de 950 000 €) pour ces 40 logements ne répondant plus aux attentes du marché. Il a donc été envisagé leur démolition. Cette démolition, ou plutôt cette déconstruction, est ainsi prévue au 2^{ème} semestre 2017 et sera suivie d'un réaménagement global des circulations dans le quartier. Elle s'accompagne également d'un vaste programme de réhabilitation des autres bâtiments.

Touche finale aux différentes phases de restauration du château de Pierre II

Un pupitre d'interprétation

Aboutissement du long travail de restauration du site du château de Pierre II, la réalisation d'un pupitre d'interprétation permettra aux visiteurs de tout connaître de l'histoire des trois châteaux successifs (et par là même de l'histoire de Guingamp !) mis à jour par les fouilles archéologiques. La ville travaille à la rédaction des textes avec la collaboration précieuse de deux membres de l'association « les Amis du Patrimoine », Jean-Paul Rolland et Jean-Pierre Colivet ainsi qu'au recueil des illustrations qui figureront sur ce pupitre. Un long travail d'écriture et de synthèse qui sera par la suite traduit en anglais et en breton. Ce pupitre devrait être installé avant la fin de l'année 2017.

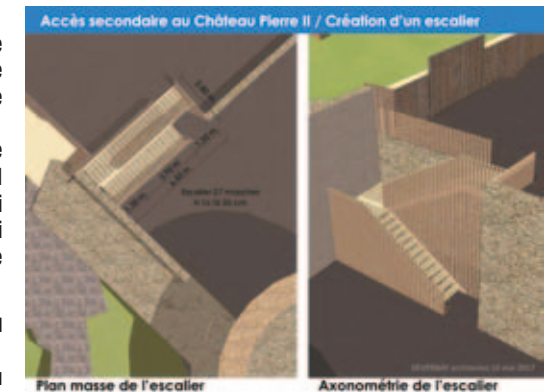
Un escalier pour permettre d'accéder à la place du château depuis la rue du Vally

Mme Florence Devernay, architecte en charge de la restauration du château depuis le début, a dessiné un escalier qui permettra d'accéder à la place du Château à partir de la petite place située au pied de la tour nord-est. Un bel ouvrage respectant l'esprit du lieu et en cohérence avec les aménagements déjà réalisés.

Un éclairage pour mettre en valeur le château

La ville a confié au Syndicat Départemental d'Energie (SDE22) la réalisation d'un éclairage qui permettra d'éclairer le château au moyen de led encastrées au sol au pied du mur d'enceinte et de diffuser un message sur la tour sud. Le coût total de l'opération est de 28 700 € avec une participation de la ville de 21 382 € H.T.

Le conseil municipal a délibéré sur ces questions le 15 mai 2017.



Étude de valorisation du quartier des Castors

Dans le cadre du travail mené pour la mise en place d'une aire de valorisation du patrimoine et de l'architecture (AVAP), une réflexion toute particulière s'est engagée sur le quartier des Castors, situé derrière la gare.

Il n'a pas été décidé d'intégrer ce quartier dans l'AVAP mais de réaliser une étude spécifique permettant de faciliter l'évolution de ce quartier tout en respectant l'esprit de ces maisons à l'histoire et à l'architecture particulière.

Ce quartier a été construit selon le principe d'un mouvement né dans les années 50 pour faire face au manque de logements confortables et salubres. C'est ainsi qu'à Guingamp, un premier groupe de 25 personnes s'est créé, porté par le désir commun d'accéder à la propriété d'un logement décent, chacun s'investissant en effectuant, selon ses capacités et ses compétences, un nombre d'heures de travail sur le chantier commun des habitations : du travail ainsi donné au collectif et des conditions d'achat groupées qui permettait ainsi d'accéder à la propriété. Un second groupe de 86 familles a par la suite rejoint le mouvement. Un architecte guingampais fut dès le début impliqué dans le mouvement et imagina un principe constructif original avec des éléments préfabriqués brevetés par lui.

Le quartier des Castors présente ainsi un double intérêt patrimonial :

- Le patrimoine architectural car ce quartier et ces maisons présentent une grande cohérence
- Le patrimoine immatériel en tant que témoin d'un mouvement social lancé après guerre

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a décidé d'accompagner la ville à hauteur de 10 000 € sur cette étude qui réunira plusieurs compétences et notamment, un architecte pour faciliter la transformation de ces maisons sans en altérer l'esprit et un thermicien pour proposer des systèmes d'isolation efficaces permettant à ces maisons de rester attractives sur le marché immobilier.

Installation d'un terrain de foot 5 à l'espace sportif de Cadolan

Opération prévue au budget 2017, l'installation d'un terrain de foot 5 à Cadolan va pouvoir être réalisée après avoir obtenu un accord de financement de la Fédération Française de Football. Le coût de ce nouvel équipement sportif à la disposition de tous les amateurs de football est de 76 765 €, les travaux vont commencer en septembre et ce nouveau terrain sera opérationnel dès novembre.



Sauver des vies



Le don de Moelle Osseuse

Si aujourd'hui vous pouvez devenir un héros en sauvant de la noyade un enfant tombé dans le port de Paimpol, vous pouvez plus sûrement avoir le même sentiment en faisant un don de moelle osseuse.

La moelle osseuse, c'est quoi ?

C'est, en quelque sorte, l'usine à fabriquer les cellules souches hématopoïétiques, à l'origine de vos cellules sanguines. En fonctionnement normal, cette « usine » renouvelle vos globules rouges, vos globules blancs et vos plaquettes. Mais il arrive que ce mécanisme bien huilé s'enraye, que cette usine ne fonctionne plus comme elle devrait. En cas de dysfonctionnement grave, il faut remplacer votre moelle osseuse malade par une moelle saine et compatible. C'est là toute la difficulté.

Comment peut-on se porter volontaire au don de moelle osseuse ?

Vous êtes en excellente santé ? Vous avez entre 18 et moins de 51 ans ? Vous acceptez un entretien médical et une prise de sang avant inscription effective ? Vous acceptez l'idée d'une courte anesthésie générale le jour où vous seriez appelé à donner ? Alors vous pouvez devenir volontaire au don de moelle osseuse en vous inscrivant sur le fichier national. Plus jeune vous vous porterez volontaire, plus vous aurez un jour la chance de donner.

Quand est-ce que je donnerai ?

Demain, dans un an, dans 10 ans, peut-être jamais, et à 60 ans vous serez rayé du fichier national des volontaires. Il n'y a actuellement que 252 000 inscrits en France (26 millions dans le monde) et l'objectif est d'inscrire chaque année près de 20 000 volontaires supplémentaires. Compte tenu des contre-indications médicales, des désistements, des suppressions pour limite d'âge, il faut trouver chaque année 30 000 volontaires, soit plus de 250 dans les Côtes d'Armor !

Comment je donnerai ?

Le don ne s'effectue jamais dans l'urgence : vous aurez le temps de vous organiser.

En principe, vous serez hospitalisé 2 jours et le prélèvement aura lieu sous anesthésie générale (environ 1 heure), dans les os du bassin. Vous aurez une petite semaine d'arrêt, pris en charge par la sécurité sociale : il ne vous en coûtera pas un centime. La moelle osseuse prélevée se régénérera dans les 3 jours.

En réalité, dans 3 cas sur 4 actuellement, le prélèvement sera beaucoup plus simple, mais on ne peut certifier qu'il ne faudra pas utiliser la méthode précédente, pour laquelle vous devez vous engager. La nouvelle méthode consiste, après injection d'un médicament pendant quelques jours avant le prélèvement, à prélever vos cellules souches hématopoïétiques par cytophérèse : on vous prélèvera du sang qu'on vous réinjectera après extraction des cellules souches. Si cette méthode douce, qui ne peut s'appliquer dans tous les cas vous est proposée, ce sera moins contraignant pour vous...

Le don d'Organes

Perdre brusquement un être cher est une terrible épreuve à laquelle nous ne sommes jamais préparés. Mais cette mort peut parfois sauver des vies.

Les patients victimes d'un accident vasculaire cérébral ou d'un traumatisme crânien sont transférés vers le service de réanimation d'un hôpital où tout est mis en œuvre pour les sauver. Si malgré tous les efforts entrepris le sang n'irrigue plus le cerveau, la mort est définitivement installée. Le patient est dit « en état de mort encéphalique » : arrêt irrémédiable et irréversible de toute activité cérébrale, alors que la respiration et les battements du cœur sont maintenus artificiellement par des techniques de réanimation.

Cet état, très rare et de durée limitée, est le seul qui permette un prélèvement d'organes.

Ce prélèvement peut être réalisé si le défunt n'en a exprimé aucun refus de son vivant (principalement en s'inscrivant sur le Registre National des Refus - RNR). Cette intervention n'entraîne aucun frais pour l'entourage du donneur, et le corps lui est rendu après le prélèvement. Le don est strictement anonyme et les organes sont attribués selon des règles strictes établies par l'Agence de la Biomédecine, organisme public chargé de veiller au bon fonctionnement de la greffe d'organes en France.

Ces quelques phrases expliquent l'acte citoyen que représente le don d'organes, pour inciter chacun à se positionner le plus tôt possible vis à vis du Don, et éviter ainsi à son entourage de devoir décider pour lui dans un contexte dramatique. Dès lors de nombreux malades atteints de pathologies rénales, cardiaques, pulmonaires, hépatiques, ... pourront vivre !

Si la loi a évolué au 1^{er} janvier 2017, en rappelant le principe du consentement présumé et en incitant ceux qui s'opposent au prélèvement de leurs organes à s'inscrire sur le RNR, la carte de donneur d'organes reste un engagement fort permettant d'afficher sa position à ses proches.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :
www.france-adot.org

vous y découvrirez tout ce qu'il faut savoir sur le don d'Organes (avec des témoignages, et vous pourrez demander votre carte de donneur) et aussi sur le don de Moelle Osseuse (vous pourrez vous pré inscrire pour devenir volontaire).



Expressions/Meur a soñj

À l'heure où nous imprimons, le texte de la Minorité "Guingamp Autrement" ne nous a pas été déposé.

Monsieur le Maire et ses adjointes à l'urbanisme et à l'identité guingampaise se sont attelés ces derniers mois à la sauvegarde du patrimoine guingampais à travers l'AVAP : Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, en relation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne : grand chantier et louable intention ! Car nous ne sommes pas opposés à la protection des richesses architecturales de notre commune.

Toutefois, nous ne sommes pas aussi enthousiastes que Monsieur le Maire car il ne faudrait pas que cette politique de protection du patrimoine se révèle un frein pour les propriétaires d'immeubles implantés dans le secteur couvert par l'AVAP tant pour la rénovation que pour la vente de leurs biens ; mais aussi pour l'attractivité économique du centre-ville, vivement souhaitée par les Guingampais.

Un juste équilibre devra donc être trouvé...

Minorité "GUINGAMP ENSEMBLE"

Notre majorité a fait le choix de reconduire le principe des 4,5 jours d'école dans nos écoles. Nous avons expliqué et partagé ce choix avec les enseignants et les parents d'élèves. Car nous restons persuadés qu'il est préférable pour l'enfant de répartir la charge des apprentissages sur ½ journée supplémentaire. C'est un point sur lequel s'accorde aujourd'hui la plupart des experts. Cette ½ journée en plus, c'est laisser le temps aux enfants de fixer les apprentissages, cette ½ journée en plus, c'est affirmer qu'il est essentiel d'investir dans la jeunesse. La ville de Guingamp a été une des premières collectivités à s'inscrire dans cette expérimentation, en mettant des moyens humains et financiers importants pour notre jeunesse, en proposant des activités pédagogiques et ludiques permettant à l'enfant de s'enrichir. Il est certes important de refaire des routes et des aménagements urbains, mais il est encore bien plus essentiel de donner à nos petits Guingampais par l'intermédiaire de moyens supplémentaires la possibilité de réussir à l'école et dans la vie.

Majorité "GUINGAMP, CONSTRUISONS L'AVENIR"
ZAVOMP AN DAZONT



Agenda /Deiziataer

JUILLET

DIVERS

- Vendredi 13 juillet 2017 **"Feu d'Artifice"** - place du Vally et du Petit Vally de 22h45 à 23h30
- Mardi 18 juillet 2017 **"Les pieds dans l'eau"** - plage du Petit Lourdes de 11h à 17h
- Jeudi 20 juillet **"les jeud'His de Guingamp"**
- Mercredi 26 juillet 2017 **"Tournoi de Football"** - terrain de proximité du Chêne Vert de 11h à 17h
- Jeudi 27 juillet **"les jeud'His de Guingamp"**
- Dimanche 30 juillet 2017 **"Vide-grenier"** - Comité de Sainte-Croix de 8h à 18h
- Lundi 31 juillet au jeudi 3 août 2017 **"Concours de Boules Bretonnes"** - Parc de Kergoz de 8h à 4h

AOÛT

FOOTBALL

- Samedi 12 août 2017 20h **EAG / PSG** - Roudourou
- Samedi 26 août 2017 20h **EAG / RC STRASBOURG** - Roudourou

DIVERS

- Jeudi 3 août **"les jeud'His de Guingamp"**
- Mardi 15 au dimanche 20 août 2017 **"Festival de la St-Loup"** - pl. du Vally :
- Mardi 15 août 2017 **"Gwennyn/Amir"** à 20h30
- Mercredi 16 août 2017 **"Susana Seivane/Didermen"** à 20h30
- Jeudi 17 août 2017 **"Ronan Le Bars Group/Bagad de Lann Bihoué"** à 20h30
- Vendredi 18 août 2017 **"Awatinas/De Palmas"** à 20h30
- Samedi 19 août 2017 **"Championnat national de danse Bretonne"** à 21h
- Dimanche 20 août 2017 **"Finale du championnat national de dans Bretonne"** à 15h
- Mercredi 30 août 2017 **"Olympiades des familles"** - Vallée de Cadolan de 13h30 à 17h

SEPTEMBRE

FOOTBALL

- Samedi 16 septembre 2017 20h **EAG / LILLE** - Roudourou

DIVERS

- Samedi 2 septembre 2017 **"Forum des associations"** - Hall Dulac Parc de Kergoz de 9h à 18h

Infos diverses/Keloù a bep seurt

Fermeture de la Médiathèque

Amis lecteurs, pensez à faire le plein de livres pour cet été ! La médiathèque a pris ses horaires d'été ! Elle sera ainsi fermée les samedis après-midi les 22, 29 juillet et 19 et 26 août, le samedi 15 juillet et du mardi 1er août au 15 août. Réouverture le mercredi 16 août à 10 h.

Forum des élus du 11 au 15 septembre

Rendez-vous désormais habituel de chaque rentrée, les élus viendront chaque soir de 18 h à 20 h à votre rencontre dans les quartiers pendant une semaine : l'occasion de discuter avec eux, en direct et d'évoquer tous les sujets qui concernent votre vie quotidienne : voirie, fleurissement, urbanisme, projets en cours...

Le programme précis de ces visites sera bientôt disponible sur le site internet de la ville.

Forum des associations le 2 septembre

Organisé par l'Office municipal des sports, le Forum des associations aura lieu au parc de Kergoz le samedi 2 septembre ; Plus de 100 associations seront ainsi présentes pour vous présenter leurs activités et prendre les inscriptions.

Prévention canicule

Parce que les personnes les plus fragiles et isolées à domicile ont besoin d'une attention particulière, la ville de Guingamp a activé le plan canicule. Quelques jours de fortes chaleurs début juillet sont venus conforter la nécessité pour ces personnes d'être recensés pour pouvoir recevoir une aide particulière en cas de fortes chaleurs.

Vous êtes retraités ou fragilisés par la maladie et vous souhaitez être recensés en cas d'événements exceptionnels tels qu'une nouvelle canicule. Vous pouvez demander à être inscrit sur un fichier des personnes qui doivent être visitées en cas d'événements particuliers et pour cela vous devez indiquer par écrit vos noms, prénoms, adresse, numéro de téléphone ainsi que les coordonnées des personnes à prévenir en cas de difficulté.

Le Centre Communal d'Action Sociale (02.96.40.64.42 ou 02.96.40.64.43) se charge de coordonner les interventions en cas de mise en œuvre d'un plan spécifique par la Préfecture.

Vous ne serez inscrit(e) que si vous en faites la demande écrite ou si l'un de vos proches fait cette démarche avec votre accord.

La plateforme téléphonique "canicule info service" est accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures.

En cas de canicule, quelles sont les recommandations ?

- protéger son habitation avant et pendant la vague de chaleur (isolation thermique des murs, volets extérieurs et stores utilisables, ventilateurs et climatiseurs en état, pains de glace et sacs de glaçons à proximité...),
- se protéger (ports d'habits amples, légers et clairs, utilisation de ventilateurs et de brumisateurs, prise répétée de douches fraîches, repos pendant les heures les plus chaudes, hydratation régulière, fruits et légumes crus de préférence, activité physique limitée...).

Déshydratation, insolation, coup de chaleur... Le ministère détaille également tous les signaux d'alerte à connaître (bouffées de sueur, fatigue, crampes, maux de tête, soif intense...). Et si besoin, les numéros d'urgence à contacter :

- le 15 (Samu), le 18 (Pompiers), le 112 (numéro d'urgence unique européen).

AGE D'OR SERVICES Une présence active à vos côtés

AGE D'OR SERVICES
Une présence active à vos côtés

- aide à domicile
- aide ménagère
- accompagnement
- téléassistance
- livraison de courses
- jardinage
- garde d'enfants

NOUVEAU
portage de repas

3 rue des Ponts-St-Michel - Guingamp
02 96 43 96 62 / 06 22 63 65 76
guingamp@agedorservices.com - www.agedorservices.com

+ de 1600 logements à la location !

Vous louer c'est notre métier !
guingamp.habitat.com 02 96 40 62 30

Retrouvez nous au rayon surgelés

Recette cuisinée en BRETAGNE

LA TRIBU TOQUÉE

Créée par Celtigel

17 rue des Bûs, 2.A, 44000 Nantes, 44370 Nantes
+33 (0)2 51 79 50 50, celtigel@celtigel.com

La mer n'avait pas encore livré tous ses secrets

Pensez à vos apéritifs d'été !

La Mer Les Sauces
Soupes, rillettes, soufflés... Hollandaise, beurre blanc...

CRUSTARMOR BRETAGNE

Les Algues Les Exotiques
Moutarde, confiture, sel... Emiettés créoles, thon, saumon...

AXEL FERMETURES

FENÊTRES PORTES D'ENTRÉE
PORTES DE GARAGE PORTAILS

DEVIS GRATUIT QUALIBAT 12 Place Saint-Sauveur
02 96 40 62 62 GUINGAMP
* Menuiseries PVC & Aluminium www.axelfermetures.com

ECOMENAGER



ÉLECTROMÉNAGER & POÊLES (bois et granulés)

+ de 300 m² d'exposition

**ELECTROMENAGER
TOUJOURS
MOINS CHER !**

OUVERT : lundi 14h - 19h
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

LANDRAU

18 impasse des Genêts • Z.I. de Bellevue (bordure RN 12)

SAINT-AGATHON

02 96 44 40 80



ARMOR DÉLICES

Des pâtisseries d'exception !

~ Pur Beurre ~



www.armor-delices.fr

Retrouvez-nous au rayon
pâtisserie de votre magasin

Mais aussi en boutique



Vente directe de pâtisseries

ZI Bellevue - 22 200 Saint-Agathon
Tél. 02 96 44 30 71

du lundi au vendredi de 8h à 18h
sans interruption,
le samedi de 9h à 12h.

NOUVEAUTE

Découvrez le nouveau
Petit Palmiers d'Armor !

